



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007

2007 a été une année particulièrement marquée par **l'évolution de l'adoption internationale**, les difficultés rencontrées par l'AFA et l'affaire de L'Arche de Zoé. **L'adoption nationale** n'en a pas été pour autant le « parent pauvre » de l'action d'EFA avec deux dossiers importants : les suites données à la campagne des enfants oubliés et une réflexion de fond sur l'accès au statut de pupille de l'État.

L'année 2007 a également vu un renforcement des actions conduites en faveur de **l'accompagnement des familles**, pré et post adoption : mise en place d'une étude qualitative sur le vécu des familles adoptives, projet de cahier des charges des COCA avec le soutien de la société française de pédiatrie, information et formation des enseignants sur la scolarité des enfants adoptés, Un certain nombre de ces axes ont été repris sous forme de propositions par Jean-Marie Colombani dans son rapport sur l'adoption suite à la mission qui lui a été confiée par le président de la République à la rentrée 2007.

Le nombre d'adhérents à jour de leurs cotisations s'établit à 10 730 familles sur un ensemble de 90 associations couvrant 94 départements.

EFA, un mouvement

Le CA fédéral a poursuivi le travail de **réflexion amorcé sur la refonte des statuts d'EFA et sur les orientations du mouvement** qui devraient faire l'objet de débats lors de la Journée des présidents et des responsables départementaux et l'assemblée générale de 2008.

Les listes de discussion internes (Présidents, trésoriers, secrétaires, ERF et webmestres) comptaient plus de 400 inscrits issus des 90 associations d'EFA. Les échanges réguliers abordent toutes les questions relatives au fonctionnement des associations, à l'actualité de l'adoption et aux prises de position d'EFA, notamment sur l'affaire de L'Arche de Zoé.

Communication interne, mutualisation, échanges

Pour répondre au besoin largement exprimé de mise à disposition d'une information organisée, une équipe a développé un **site privé** à destination des responsables départementaux et fédéraux d'EFA.

Le pôle de coordination des associations a rencontré les associations de la région Nord Pas-de-Calais Picardie à Arras et celles de la région Aquitaine Limousin à Bordeaux. Les membres de l'équipe fédérale sont intervenus dans les associations départementales sur des thèmes très divers. Comme toujours, l'adoption internationale a été un des sujets de prédilection et la parole des adoptés a été souvent sollicitée.

Le congrès annuel national s'est tenu à Marseille sur le thème : « Place de l'adoption : regards, identités, intégrations ». Un thème choisi depuis longtemps, mais l'actualité, notamment autour de la notion de filiation, a contribué à l'actualité de ce thème et au succès de cette manifestation.

La communication externe

Dans la volonté de rendre l'image d'EFA plus facilement identifiable, le travail sur **l'identité visuelle de notre mouvement** s'est poursuivi : plaquette de présentation d'EFA à l'intention des institutionnels, plaquette destinée aux postulants et aux familles, papier à lettres, etc.

Le site fédéral (www.adoptionefa.org) fait l'objet d'une étude pour pallier la difficulté de maintenance technique, muter le site de la fédération dans un environnement plus classique et apporter quelques améliorations concernant notamment l'organisation de l'accès aux différentes pages.

Le Yahoogroupe de discussion généraliste AdoptionEFA, créé il y a sept ans, a vu sa fréquentation progresser de 20 % avec près de 3 000 inscrits et reste le plus important des groupes francophones sur l'adoption. **Le groupe santé** dépasse les 500 inscrits mais les échanges concernent des demandes

Un thème de congrès particulièrement d'actualité

De nombreux échanges grâce aux listes de discussion et au forum EFA

d'information et des témoignages plus spécifiques. Les réponses précises apportées par des spécialistes limitent les échanges approximatifs comme ceux existant sur d'autres forums.

Le forum en ligne attire toujours de nombreux internautes. Les questions posées (5 par jour environ) sont basiques et récurrentes. A partir d'avril, des interventions ont voulu y faire la publicité de l'opération de L'Arche de Zoé, ce qui a suscité des mises au point de la part d'EFA.

EFA, un mouvement mobilisé

De nombreux événements marquants (mission confiée à Jean-Marie Colombani, L'Arche de Zoé, tests ADN...) ont montré une fois de plus la place occupée par EFA en tant qu'expert et comme témoin de la vie et des préoccupations des familles adoptives. Cela s'est traduit par une sollicitation régulière par les principaux média nationaux et régionaux. A cet égard, les associations départementales EFA répondent aussi aux sollicitations des médias régionaux, contribuant à rappeler les valeurs essentielles qui président à une adoption transparente et éthique.

Deux partenariats ont également marqué la communication externe d'EFA : le film « Michou d'Auber » de Thomas Gilou et les débuts de *Parenthèse Radio*, radio consacrée à la famille et à la parentalité, qui a commencé à émettre en fin d'année.

Accueil au cœur de la réflexion sur l'adoption et l'enfance

La revue Accueil a abordé trois dossiers dans ses quatre numéros : *Les attachements* (2 numéros), *Origine(s) et filiation* et *Frères et sœurs* dans l'adoption. Accueil a le souci d'accueillir des intervenants extérieurs au mouvement et des textes qui font davantage débat, posent des questions pertinentes, ou donnent d'autres perspectives, d'autres ouvertures, tout en évitant que les familles adoptives, les familles postulantes, les adoptés majeurs se replient sur eux-mêmes.

Les formations

EFA forme ses responsables

EFA a proposé **quinze formations internes** : dix en région et cinq à Paris. Elles ont rassemblé plus de **265** personnes issues de **63** départements. Ce plan de formation a été élaboré à partir des remontées des besoins des associations départementales. Par ailleurs, pour la cinquième année consécutive, EFA a mis en place un calendrier de formations destinées aux professionnels avec deux nouveaux modules sur l'adoption des enfants à particularité et le suivi des pupilles de l'État.

... et aussi les professionnels

EFA a également animé une formation à Mayotte pour le personnel du conseil général et le personnel du Centre hospitalier de Mayotte. À la demande de l'association départementale de Savoie, une formation sur « la santé et l'attachement » a contribué à la constitution d'un réseau d'intervenants dans le domaine de la santé. Par ailleurs, EFA a été retenu par trois conseils généraux : une formation sur l'adoption tardive, une autre sur les écrits professionnels liés à l'adoption et une troisième sur l'adoption internationale.

L'accompagnement des familles au sein d'EFA

Accompagner les familles avant et après l'adoption est une mission qui sous-tend de façon transversale l'action de la fédération, que ce soit dans l'approche des questions liées à l'adoption au niveau institutionnel ou dans le travail de proximité des équipes départementales.

EFA à l'écoute des familles et de leur vécu

Au niveau national, **une ligne d'écoute**, mise en place en 2005, s'adresse directement aux familles ou à toute personne concernée par l'adoption. Présentée dans la revue *Accueil*, sur le site internet national d'EFA, la ligne d'écoute téléphonique est mieux repérée par les familles et les référents des associations départementales EFA.

Blandine Hamon, membre de l'équipe Accompagnement des familles et formatrice, a rédigé, à partir de son expérience de 10 années d'animation de groupes de parole de parents adoptifs, **un « livre blanc » sur la parentalité adoptive** : « *Parents par adoption : des mots pour le dire* ».

Des visions très différentes de ce qu'est le vécu de l'adoption coexistent. Partant de ce constat, EFA a souhaité réaliser une **étude qualitative sur le vécu des familles adoptives**. La priorité de cette étude est de faire émerger des pistes de travail pour mieux répondre aux besoins des familles.

La santé des enfants adoptés : le projet des COCA

Au cours de l'année, EFA a contribué à faire avancer **le projet des consultations d'orientation et des conseils en adoption (COCA)** en partenariat avec la Société française de pédiatrie et l'Agence française de l'adoption. Cette proposition a été reprise par Jean-Marie Colombani dans son rapport sur l'adoption. Ces structures de consultation plus spécialisée sont complémentaires du médecin de famille généraliste ou pédiatre et se doivent d'impliquer les associations de familles adoptives.

La scolarité : une préoccupation des familles

La question de la **scolarité des enfants** est, avec celles liées à leur santé, au cœur des préoccupations familiales. Depuis fin 2006, un groupe de travail réunissant des représentants d'EFA et des professionnels de l'enfance et de la scolarité a permis d'exploiter et d'explorer divers vecteurs de sensibilisation du monde enseignant, dont un guide de l'adoption à leur intention et des modules de formation. Il faut donner du temps au temps, ne pas survaloriser les différences et favoriser la mise en confiance et l'estime de soi de l'enfant en difficulté.

EFA a redéveloppé ses contacts avec l'**Union nationale des associations familiales** (UNAF). Une première collaboration avec la **Fédération nationale des écoles de parents et éducateurs** (FNEPE) s'est concrétisée par la participation d'EFA au comité de rédaction de leur revue, une dynamique qui se renforce également au plan départemental (groupes de parole, colloque sur l'adoption en commun). Enfin il faut signaler le rôle joué par la convention triennale avec la **Caisse nationale d'allocations familiales**, évaluée à mi-parcours en 2007, qui a facilité la mise en œuvre de toutes ces actions en faveur de l'accompagnement des familles tant au plan national que local.

Les droits juridiques et sociaux

L'équipe Adoption France poursuit sa veille de la législation concernant la Commission d'agrément, les Conseils de famille, les droits sociaux, les retraites et examine les dysfonctionnements et les cas litigieux qui lui sont soumis.

Début 2007, plusieurs familles ont fait savoir à EFA que, sur leur **livret de famille**, complété ou délivré après une adoption plénière prononcée à l'étranger et transcrite au service central de l'état civil, figurait la mention marginale : « Désormais l'adopté portera le nom de... ». Suite aux nombreuses démarches effectuées, tant auprès du ministère de la Justice que du procureur de la République chargé du service central de l'état civil, EFA est parvenu à faire cesser cette anomalie et à faire établir un nouveau livret pour les familles concernées.

La situation des enfants en France

Les statistiques concernant les **pupilles de l'État** sont désormais établies annuellement par l'Observatoire national de l'enfance en danger (ONED). On y constate notamment que pour 23 % des pupilles, aucun projet d'adoption n'est envisagé parce que leur situation est considérée comme satisfaisante ou parce qu'ils ne sont pas prêts à être adoptés. Parmi eux, on compte 54 pupilles ayant vécu un échec d'adoption antérieur. Pour 57 % des enfants, aucune famille adoptive n'a été trouvée en raison de leurs caractéristiques (problème de santé, handicap, âge élevé ou enfants faisant partie d'une fratrie).

Sous la pression d'EFA sur les enfants oubliés, le **Système d'information pour l'adoption des pupilles de l'Etat (SIAPE)** a fait l'objet d'un travail piloté par le ministère de la Famille. Dans ce cadre, EFA a demandé qu'une équipe spécialisée soit nommée à la tête du SIAPE pour en assurer la coordination et l'animation et que tous les enfants pupilles y soient inscrits, sans encore obtenir gain de cause.

Enfants en Recherche de Famille (ERF) a poursuivi sa mission d'information, de formation, de préparation des familles et de réponse aux Conseils généraux lorsqu'ils s'interrogent sur la situation d'un enfant.

EFA fait partie du conseil d'administration du Conseil français des droits de l'enfant (COFRADE) et depuis novembre 2007, participe à une **commission de travail à l'UNICEF** en vue de la remise d'un rapport en 2009 sur la situation des personnes intéressées par leurs origines, et les incidences dans leur vie personnelle, professionnelle.

Adoption internationale

L'actualité de l'adoption internationale a aussi été marquée par la **vigilance constante d'EFA en faveur des démarches « éthiques »** en opposition à certaines pratiques et une veille critique de la mise en place de nouvelles procédures dans le cadre de l'Agence française de l'adoption. Cela n'a pas empêché la participation à l'organisation d'un colloque de l'AFA sur *L'Adoption internationale aujourd'hui* où de nombreux pays d'origine sont venus témoigner de leurs pratiques et de leurs attentes.

Les candidats à l'adoption vivant en France ont subi de plein fouet la **baisse globale de l'adoption internationale** et l'évolution du profil des enfants adoptables et de leurs besoins.

EFA confirmé dans sa position : les livrets de famille ne doivent pas comporter de mentions marginales relatives au nom de l'enfant.

Les statistiques sur les pupilles de l'État deviennent annuelles

SIAPE, enfants oubliés : la mobilisation d'EFA

Renforcer le rôle de l'Autorité centrale : un des credo d'EFA

Lors de l'audition par la mission Colombani, EFA a présenté la **nécessité d'une réforme redonnant à l'Autorité centrale un rôle de tutelle**, de contrôle des opérateurs (AFA, OAA), de préconisations en matière de quotas, d'implantation dans les pays, **de coûts** et **l'idée d'un « portail » internet de l'adoption internationale** offrant une information lisible sur le paysage français de l'adoption tant pour les pays d'origine que pour les usagers.

EFA a effectué une **mission en Bulgarie** en septembre pour comprendre la diminution importante du nombre d'enfants confiés à l'adoption internationale depuis la signature de la convention de La Haye et faire un point sur les mesures de protection de l'enfance et les procédures d'adoption nationale et internationale dans ce pays. **Deux pistes de travail se dessinent à l'issue de cette mission** : l'amélioration de l'information des postulants et le développement de partenariats en termes de collaboration et de formation.

L'implication institutionnelle d'EFA

L'ombre de l'affaire de L'Arche de Zoé a plané sur les échanges...

Les rencontres avec l'AFA et le Secrétariat général de l'Autorité centrale pour l'adoption internationale (SGAI, ex-MAI) ont été réguliers. EFA a également eu des **contacts** avec des organismes autorisés pour l'adoption (OAA) et des associations de parents pas pays d'origine (APPO) sur des dossiers ponctuels ou des pays précis et des **échanges** avec des représentants des pays d'origine et d'instances supranationales ou non gouvernementales (Bureau permanent de la convention de La Haye, SSI/CIR). L'affaire de L'Arche de Zoé et ses répercussions possibles sur l'image de la France dans les pays d'origine ont plané sur ces échanges.

La mission Colombani : contributions du CSA et auditions d'EFA

EFA a suggéré au **Conseil supérieur de l'adoption (CSA)** la mise en place d'un groupe de travail sur les réunions d'information thématiques pendant la procédure d'agrément. Une audition de l'AFA a permis au CSA de faire un point sur le fonctionnement de cette instance. Le CSA a également mis en évidence les lenteurs de la mise en place du SIAPE, examiné les propositions faites par le groupe de travail sur la kafala et contribué à la mission confiée à Jean-Marie Colombani.

EFA a été auditionné à deux reprises par **Jean-Marie Colombani** dans le cadre de la mission qui lui avait été confiée. La première rencontre a permis d'aborder les questions liées à l'agrément et la préparation des futurs parents, l'adoption plénière et simple, la situation des pupilles de l'État et des enfants délaissés en France, les rôles et missions de l'Autorité centrale, de l'AFA, des OAA, du CSA et la nécessité d'une meilleure connaissance des enfants. La seconde a porté sur les pistes de travail esquissé sur la scolarité des enfants adoptés.

Une réflexion à mener sur l'accompagnement des adoptés

Le Conseil national d'accès aux origines personnelles (CNAOP) auquel participe également EFA a fait en 2007 le bilan de cinq années de fonctionnement. Le nombre de demandes se stabilise avec une croissance prévisible des dossiers relatifs à des personnes nées à l'étranger. Un échange avec Monica Bradley, spécialisée dans la recherche des origines, a permis d'entrevoir des pistes possibles d'accompagnement des personnes concernées dans le cadre de telles démarches.

Enfin EFA a rencontré, en novembre, le conseiller technique en charge de l'adoption au **ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité**, l'occasion de faire le point sur la question des tests ADN dans le cadre de l'immigration, l'absence d'avancées sur le dossier SIAPE et la nécessité de clarifier les responsabilités et missions respectives des acteurs dans le domaine de l'adoption internationale. Le ministère attend les conclusions de la mission Colombani et il a été convenu d'une nouvelle rencontre après la remise du rapport et la publication des propositions.

Conclusion

Quelles perspectives pour les années à venir ? Le contexte de l'adoption nationale et internationale est en pleine mutation. Cela nécessite

- de **repenser la préparation des futurs parents et l'aide aux familles** pour que les associations départementales puissent intégrer cette évolution ;
- de **renforcer la cohérence de la communication du mouvement** autour d'une charte graphique ;
- d'**approfondir la dimension éthique de l'adoption**. Le congrès interne de Bordeaux en novembre 2008 devrait inviter à reprendre cette réflexion au regard de toutes les questions posées par l'adoption aujourd'hui.

Les responsables EFA se donnent rendez-vous en 2008 pour débattre de l'éthique de l'adoption